

Pontoise, le 12 juin 2008

Madame, Monsieur,  
Cher(e)s Ami(e)s,

Le nouveau Plan National de Formation (PNF) UFOLEP va débiter à la rentrée 2008 pour les formations d'ANIMATEURS et d'OFFICIELS.

Vous trouverez ci-dessous, les différentes étapes de formation qui permettront aux candidats d'obtenir un **diplôme fédéral** (BF) 1<sup>er</sup> degré (BF 1) ou 2<sup>ème</sup> degré (BF 2).

**BREVET FEDERAL 1<sup>er</sup> DEGRE (BF 1)**

A pour animateur - O pour Officiel

(Etapes communes de formation pour les Officiels et les Animateurs)

**1 – PERIODE PROBATOIRE – 20 heures**

Cette période est un pré-requis à l'entrée en formation. Elle s'effectue dans l'association, sous sa responsabilité et son accompagnement. Elle permet au stagiaire de se déterminer quant à son choix de formation.

Un dossier est à retirer au Comité.

**La fiche de validation doit être renvoyée au comité pour le 10 octobre 2008 dernier délai avec la fiche d'inscription.**

**2 – TRONC COMMUN – 8 heures**

**TARIF : 15 €**

Période de formation commune aux animateurs et aux officiels et toutes activités sportives confondues.

Elle est encadrée par une équipe de formateurs.

**Date : samedi 25 et dimanche 26 octobre 2008.**

**2 sessions d'une journée.**

### 3 – SPECIFIQUE GYMNASTIQUE

**BF1 O = 20 heures - BF1 A = 30 heures**

Période de formation différente selon la filière animateur ou officiel et encadrée par une équipe de formateurs.

#### ↳ **BF1 O**

**TARIF : 35 €**

- ♦ - **samedi 8 novembre 2008 (après-midi)**
- **samedi 15 novembre 2008 (après-midi)**
- **dimanche 16 novembre 2008 (journée)**
  
- ♦ - ½ journée encore non fixée pour les évaluations (jugement vidéo).
  
- ♦ - un jugement en compétition départementale pour valider le niveau de jugement  
BF1 O de base = Niveau 8  
BF1 O avec options = Niveau 8 au Niveau 6

#### ↳ **BF1 A**

**TARIF : 35 €**

- ♦ **Lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 octobre 2008 (journée)**  
(évaluations comprises).

### 4 – STAGE DE VIE ASSOCIATIVE ET FEDERALE

**BF1 O = 30 heures - BF1 A = 50 heures**

Période de formation qui s'effectue dans l'association sous la responsabilité et l'accompagnement d'un tuteur.

Un dossier de tutorat est à retirer au Comité dès l'inscription au Tronc Commun.

Une réunion avec les tuteurs aura lieu courant septembre 2008.

Ce stage peut débuter dès la fin de la période probatoire.

L'évaluation et la validation du stage s'effectuera par le tuteur, le responsable de l'association et le Comité départemental.

<b>PROTECTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1</b>
---

C'est la Formation aux Premiers Secours PSC1 (ancien AFPS)

- BF1 A : obligatoire pour obtenir le diplôme fédéral.
- BF1 O : elle n'est exigible qu'à partir du **BF2 O**.

Sessions de formation : samedi 27 septembre (après-midi) et dimanche 28 septembre (journée)  
samedi 11 octobre (après-midi) et dimanche 12 octobre (journée)

**TARIFS : 60 € ou 30 €** si la personne s'est engagée dans un brevet fédéral.